



FICHE DE DONNEES DE SECURITE FLEXIBLE SILICONE COATING

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial FLEXIBLE SILICONE COATING
No du produit FSC-b, EFSC15ML, EFSL05L, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Vernis de tropicalisation pour la protection des appareils
Utilisations déconseillées At this moment in time we do not have information on use restrictions. They will be included in this safety data sheet when available

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK
WENTWORTH LTD
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE
LE65 1JF
UNITED KINGDOM
+44 (0)1530 419600
+44 (0)1530 416640
info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm Mon – Fri

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xn;R20/21. Xi;R38. R10.

Pour l'environnement

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient XYLÈNE

Étiquetage



Nocif

Phrases De Risque

R10 Inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R38 Irritant pour la peau.

Conseils De Prudence

S24 Éviter le contact avec la peau.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

FLEXIBLE SILICONE COATING

XYLÈNE	30-60%
No CAS : 1330-20-7	No CE : 215-535-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315	Classification (67/548/CEE) R10 Xn;R20/21 Xi;R38

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin !

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

FLEXIBLE SILICONE COATING

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
XYLÈNE	VLEP	50 ppm	221 mg/m ³	100 ppm	442 mg/m ³	*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée. Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P3. EN14387

Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants en nitrile sont recommandés. Gloves should conform to EN374

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. EN166

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

FLEXIBLE SILICONE COATING

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Incolore.
Solubilité	Non miscible avec l'eau
Densité relative	1.05 @ 20 C (68 F)
Viscosité	550 cps @ 20 C (68 F)
Point d'éclair	25 (77 F) CF (Creuset fermé).

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information requise.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur. Éviter le contact avec les oxydants ou les agents réducteurs.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Aucune substance particulière ni groupe de substances particulier n'est susceptible de réagir de manière à produire une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

Aucunes informations notées.

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Inhalation

Nocif par inhalation. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

Voie D'Exposition

Inhalation. Absorption par la peau.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

FLEXIBLE SILICONE COATING XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

3523 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

12126 mg/kg Lapin

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

2700 mg/l (vapeurs) Lapin 4 heures

Danger par aspiration:

Inhalation

Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires supérieures. Dépression du système nerveux central. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Diarrhée.

Contact avec la peau

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

Système nerveux central Foie Reins

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 1.0 mg/l Daphnia magna

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CI50 72 heures 2.2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

FLEXIBLE SILICONE COATING**Informations écologiques relatives aux ingrédients.****XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)**

Facteur de bio-accumulation

BCF 25.9

Coefficient de partage

3.2

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité :**

Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.**XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)****Mobilité :**

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.**XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.**XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)**

Non déterminé.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Informations générales****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 1263

No. UN (IMDG) 1263

No. UN (ICAO) 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport CONSUMER COMMODITY

Désignation officielle de transport PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 3

Classe ADR/RID/ADN Classe 3 : Liquides inflammables.

No. D'Étiquette ADR 3

Classe IMDG 3

Classe/Division ICAO 3

Étiquettes De Transport

FLEXIBLE SILICONE COATING

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN III

Groupe d'emballage IMDG III

Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-E, S-E

Code Hazchem •3Y

No. De Danger (ADR) 30

Code restriction de tunnel (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Commentaires De Mise À Jour**

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision NOVEMBER 2012

Révision 3

No FDS 12471

FLEXIBLE SILICONE COATING

Phrases - R (Texte Intégral)

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Mentions De Danger Completes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H332	Nocif par inhalation.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.